

« M. Lenoir avait raison ? dit-il enfin et comme répondant à voix haute à ses propres pensées. L'intérêt doit être le seul mobile qui dirige le bras du meurtrier. Mais quel est ce meurtrier ? Comment le découvrir ? MM. d'Herbois et de Renneville m'ont-ils dit vrai ? Cet enfant de cette créature infâme existerait-il encore, et s'il existe, est-ce bien lui qui promène ainsi la mort dans les rangs de ma famille ? Je ne puis le croire ! En agissant ainsi, cet homme montrerait lui-même trop grossièrement le but vers lequel il marche. Tous les miens et moi-même morts, lorsqu'il viendrait réclamer l'héritage, la justice lui demanderait compte de ses actes... C'est impossible ! Une telle audace ne se comprendrait que de la part de l'un de ces puissants de la terre contre lesquels les lois demeurent sans force !... Moi, mort ! cela ne se peut pas... Et cependant ce blanc-seing dont il a été fait un si criminel usage !... Cet acte par lequel j'annule d'avance tout ce que je pourrais faire pour en combattre l'effet, lui donnerait une situation formidable. Mais tout cela est-il bien vrai ?... Pourquoi avoir attendu si longtemps lorsqu'à l'aide de ce papier on pouvait facilement m'extorquer ma fortune entière ?... Un bandit vulgaire n'agit point ainsi... »

Le conseiller, qui s'était arrêté près de son bureau, reprit sa marche saccadée à travers la chambre.

« Si cela n'est pas, dit-il encore, pourquoi MM. d'Herbois et de Renneville seraient-ils venus me faire cette confiance ?... Le lieutenant de police aurait-il donc absolument raison, et ces deux jeunes gens, cachant avec une habileté infernale leurs vices criminels, n'auraient-ils eu d'autre motif en se faisant aimer de mes nièces que l'exécution du plus infâme, du plus odieux de tous les complots ? »

« Quoiqu'il en soit, continua le magistrat après un moment de réflexion, je dois faire ce que j'ai résolu : mettre les membres de ma famille, les héritiers les plus directs de mes biens à l'abri de nouvelles tentatives. Ce soir, Saint-Jean partira, et il faut que Mme. de Versac s'éloigne également comme devront s'éloigner M. de Nohan, mon gendre, et sa femme. Je demeurerais seul ici, avec la baronne et ses filles. Dans tous les cas, celles-là ne doivent rien avoir à craindre... »

On frappa à la porte du cabinet de M. de Niorres.

« Entrez ! » dit-il.

La porte s'ouvrit, et un homme de trente-cinq à quarante ans, d'une distinction parfaite, d'une physionomie grave et douce, vêtu de deuil, s'avança vers le conseiller, qui lui tendit les mains.

« C'est vous, monsieur de Nohan ! dit le magistrat, dont un pâle sourire éclaira le visage. Où donc est ma fille ? »

— Elle repose, répondit le gendre du conseiller, et j'ai profité de cet instant pour venir vous voir.

— Vous avez bien fait, Armand. J'ai besoin plus que jamais d'être entouré d'amis sincères et de cœurs dévoués.

M. de Nohan secoua la tête.

« Hélas ! dit-il, je comprends plus que tout autre la douloureuse situation dans laquelle se trouve placée votre maison ; mais cependant mon devoir exige que je vous abandonne dans la détresse... »

— Ah ! fit M. de Niorres d'une voix calme ; vous êtes résolu à partir ?

— Je viens vous demander ce que je dois faire, et j'agirai suivant vos conseils. D'une part vous connaissez toute la respectueuse amitié que je vous ai vouée, vous savez que mon cœur déborde de reconnaissance lorsque mon esprit se rappelle les nombreux témoignages d'affection que vous m'avez donnés, vous êtes mon père, enfin, et s'il ne s'agissait que de vous seul, lors même que vous me défendriez de demeurer près de vous quand le danger menace, je trouverais dans mon profond attachement la force nécessaire pour vous désobéir.

En ce moment je donnerais dix années de ma vie pour qu'il me fût permis de ne pas m'éloigner de vous. Mais, d'une autre part, je me dois à celle que j'ai juré, aux pieds des autels, d'aimer, de protéger et de rendre heureuse ; mon devoir d'époux me consacre à ma femme, à votre fille. Je crois, dans la malheureuse situation présente, que je faillirais à mes serments si je ne cherchais à détourner d'Hélène le coup qui la menace, après avoir frappé vos autres enfants. Dites, mon père, suis-je dans le vrai ? »

M. de Niorres prit les mains de son gendre et les pressa convulsivement, tandis que deux larmes roulaient sur ses joues amaigries.

« Armand, lui dit-il enfin, je vous plains, car je comprends l'embarras de votre position personnelle. Vous êtes placé entre les devoirs de l'époux et ceux du fils adoptif. Vous êtes dans la nécessité de choisir entre votre femme et votre beau-père... N'hésitez pas, mon enfant ! suivez les préceptes de l'Évangile : votre femme d'abord et avant tout. Hélène ne fût-elle pas ma fille, que je raisonnerais encore ainsi ; mais il s'agit de mon enfant, et mon cœur est vivement touché des sentiments qui vous animent. Partez, Armand ! emmenez Hélène, et recevez, avant de quitter cette maison maudite, la bénédiction de votre vieux père ! »

M. de Nohan s'inclina : il était profondément ému.

« A ma place, vous partiriez-vous ? demanda-t-il.

— Oui, répondit nettement le conseiller, car ce serait mon devoir, comme c'est le vôtre. Je vous ai confié ma fille, vous devez la protéger contre tout péril. Au reste, ce départ était nécessaire, et j'avais arrêté qu'il serait exécuté avant que vous ne vinssiez m'en parler. Où voulez-vous aller ? »

— Dans mes terres de Bourgogne.

— Ce n'est point assez loin ; il faut aller en Italie.

— J'y conduirai Hélène, si telle est votre volonté.

— Merci, mon ami.

— Mais, reprit M. de Nohan, il faudra décider ma femme, car jusqu'ici elle a refusé d'abandonner l'hôtel.

— Demain, Armand, je parlerai à Hélène, je lui exprimerai mon désir, ma volonté, s'il le faut, et après-demain vous quitterez Paris.

— Et, reprit M. de Nohan après un silence, et Mme. de Versac ?

— Elle partira également, dit le magistrat d'une voix ferme.

— Avec nous ?

— Non ; votre réunion appellerait peut-être le danger sur vos têtes. Elle partira, mais seule, ou du moins avec son fils.

— Et son neveu... ?

— Non !

— Quoi ! vous lui retirez la garde de l'enfant qu'elle a adopté ?

— Je le séparerai d'elle, Armand.

— Vous le garderez près de vous ? »

Le conseiller hésita.

« Je ne puis vous répondre à cet égard, dit-il ; je ne sais encore ce que je déciderai, mais ce que je veux, c'est que tous les membres de ma famille soient séparés les uns des autres

par des distances considérables : c'est là, je crois, le seul moyen de détourner la mort qui nous menace tous. Oh ! continua le magistrat en levant les mains vers le ciel, que n'ai-je pris plus promptement cette résolution !... je n'aurais peut-être pas à pleurer aujourd'hui sur tant de tombes à peine fermées !... Mais qui pouvait prévoir... qui pouvait me faire supposer... »

M. de Niorres n'acheva pas sa pensée ; la tête retomba lourdement entre ses mains moites de sueur.

Mme. de Versac consentira-t-elle à partir ? dit M. de Nohan.

— Il faudra qu'elle s'éloigne, répondit le conseiller, je lui ferai comprendre la nécessité de cet éloignement. Quant à vous, Armand, ne dites à personne... à personne, entendez-vous ? le lieu vers lequel vous vous dirigerez : que votre femme elle-même Pignore, que Mme. de Versac, que la baronne, que Blanche, que Léonore ne puissent le deviner... Moi seul saurai la route que vous devez suivre. En quittant Paris, vous vous dirigerez vers la Picardie, puis, au-dessus de Chantilly, alors que tout le monde supposera que vous courez vers les Flandres, vous ferez un brusque crochet, et, tournant l'île de France, vous reviendrez vers la Bourgogne, pour de là traverser le Lyonnais, atteindre le Dauphiné et passer la frontière. Vous m'avez bien compris ?

— Parfaitement.

— N'emprenez aucun domestique : vous en prendrez de nouveaux à Lyon ou à Grenoble.

— Tout sera fait ainsi que vous le désirez.

— De cette manière, nous arriverons, je l'espère, à dérouter tous les espions que nous avons probablement attachés à nos pas.

— C'est là tout ce que vous avez à me commander ?

— C'est là tout, mon ami, car je sais qu'il est inutile que je vous recommande ma fille, si la mort vient me frapper à mon tour. Cette mort, je l'attendrai ici, Armand, dans l'hôtel de mes pères, et elle me trouvera prêt à la recevoir ; je ne la craindrai plus lorsque je saurai mes enfants éloignés de ses atteintes. Venez m'embrasser, mon fils, et que la résolution que nous venons de prendre soit définitivement arrêtée. Demain je parlerai à Hélène, et après-demain vous me ferez vos adieux.

Les deux hommes, très-émus tous deux, s'embrassèrent dans une affectueuse étreinte, puis M. de Nohan, sans ajouter une parole, quitta le cabinet du conseiller au parlement de Paris.

VII.—Les deux sœurs.

L'allée d'où était parti le bruit léger qui avait éveillé l'attention du matelot, conduisait de la pelouse, se déroulant devant les bâtiments, jusqu'à un petit quinconce formant le centre du jardin.

Elle était bordée, à droite et à gauche, de frais acacias dont les cimes se rejoignant formaient une arcade verdoyante au-dessus du sentier, et l'abritant dans le jour contre les atteintes des rayons du soleil, contribuaient, la nuit, à augmenter l'obscurité qui y régnait.

Aussi ne distinguait-on, au moment où Mahurec s'était blotti dans son coin, que deux formes blanches dont l'apparition au milieu des ténèbres eut peut-être effrayé une âme moins forte que celle du matelot ; mais Mahurec n'était pas précisément un esprit timide, et lorsqu'à travers un jour ménagé entre les feuilles et qui se trouvait placé à la hauteur de son œil il avait aperçu les deux fantômes, il n'avait pas manifesté la plus légère émotion.

Au reste, en arrivant au bout de l'allée et en atteignant la zone éclairée, la double apparition perdit tout à coup son caractère fantastique que lui avaient prêté les ombres de la nuit, et n'offrit rien de bien effrayant.

Jamais peut-être, au contraire, la lune n'avait éclairé spectacle plus poétique que celui qui se présentait alors aux regards du matelot immobile.

Deux jeunes filles, deux frères et ravissantes créatures, aux formes élégantes, à la démarche gracieuse, s'avançaient lentement vers le pavillon de verdure devant lequel était placé un banc fait en bois rustique.

De même taille et presque du même âge, vêtues toutes deux d'une façon identiquement semblable, chacune de ces charmantes promeneuses paraissait être la reproduction vivante de l'autre. Leurs cheveux poudrés ne montraient pas leur nuance naturelle qui pouvait être dissemblable, contribuaient encore à établir cette ressemblance qu'un examen attentif pouvait seul faire disparaître.

En effet, l'une des deux jeunes filles, celle qui semblait être de quelques mois seulement plus âgée que l'autre, avait la peau d'une blancheur plus éblouissante que celle de sa compagne dont le ton mat et pâle était d'une distinction tout aristocratique.

La première avait les yeux bleus, le regard langoureux, les sourcils châtain clair, la bouche rosée et la coupe du visage d'un ovale un peu allongé qui seyait à ravir à l'ensemble de sa physionomie.

La seconde, au contraire, avait l'œil noir, le regard vif et brillant, les sourcils noirs et arqués comme ceux d'une juive algérienne, les lèvres d'un incarnat si vif qu'on eût dit qu'elle tenait une grenade entre ses dents, le visage rond et l'expression générale riante, mutine et vive, tandis que celle de sa compagne offrait un cachet tout particulier de mélancolie rêveuse et de gracieuse nonchalance.

L'une avait la démarche lente, ondulante ; elle glissait plutôt qu'elle ne marchait sur le sable fin qui recouvrait le sol ; son corps paraissait toujours légèrement affaissé sur lui-même comme si la force physique eût manqué à tout son être, il se ployait comme une tige de jacinthe ondulant sous la brise.

L'autre bien assise sur ses hanches, la taille cambrée, droite, ferme, légère et pétulante dans tous ses mouvements. Elle avançait son petit pied, chaussé d'une étroite mule de satin noir, et le posait hardiment sur la terre, marchait avec la délicatesse énergique de ses mignons oiseaux gravissant sur une branche.

Entre ces deux jeunes filles, comme on le voit, le contraste était frappant, et certes si leur chevelure n'eût pas été poudrée, la différence eût été plus grande encore, mais cependant, ainsi que nous le répétons, à première vue ce contraste, cette différence ne s'offraient pas au regard, et grâce à la similitude de leur taille, de leur âge, de leur costume, grâce surtout à ce que nous ne saisissons qu'indéfinissable que l'on nomme un air de famille et qui existait entre elles d'une façon incontestable et frappante, on était tenté au premier abord de les prendre l'une pour l'autre, et on devinait aisément deux jeunes sœurs au printemps de la vie.

Une chose qui devait frapper tous ceux qui connaissaient les habitants de l'hôtel du conseiller au parlement, c'était que dans chacune de ces deux jeunes filles, on reconnaissait une

grande ressemblance avec M. de Niorres. Pour la seconde surtout, cette ressemblance, après examen, devenait merveilleuse : c'était le portrait vivant, rajeuni, mais embelli du conseiller.

Leurs robes blanches, peu amples, taillées en *fourreaux à l'Agnès*, comme le voulait et s'exprimait la mode, garnies de flots de rubans noirs, leurs petits chapeaux noirs, et sans fonds, nommés, *chapeaux à la caisse d'escompte*, surchargés également de rubans noirs, leurs bas de sois gris perle à coins noirs, leurs mules de satin de même nuance que les rubans, leurs colliers de jais suspendant sur le satin rosé de la peau, une croix d'or émaillée noir, attestaient un grand deuil récent à propos duquel la chaleur extrême de la saison avait permis, dans l'intérieur de l'hôtel, de substituer le blanc au noir pour la partie principale du vêtement.

Telle que nous venons d'essayer de les dépeindre, ces deux charmantes jeunes filles, éclairées par la douce lueur de la lune, et marchant lentement au milieu de ces arbres touffus, de cette nature luxuriante, présentaient le tableau le plus empreint de poésie.

« Es-tu fatiguée, Blanche ? demanda celle qui paraissait être l'aînée et dont la démarche languissante avait tous les charmes de l'indolente allure créole.

— Fatiguée, répondit la jeune sœur dont la ressemblance avec M. de Niorres était tellement saisissante ; tu sais bien que je ne le suis jamais. On ne marche pas dans ce vilain Paris, il faut être toujours en carrosse. Oh ! mes belles allées du *cours d'AJot*, à Brest, où êtes-vous ? »

— Bien loin d'ici, hélas !... ma pauvre Blanche !

— Mais, reprit Blanche, tu es fatiguée toi, Léonore. Tiens, asseyons-nous là, sur ce banc, nous causerons encore un peu avant de rentrer.

La jeune fille désignait du banc près duquel elles se trouvaient toutes deux, et qui était placé devant le petit pavillon de verdure.

Léonore et sa sœur y prirent place.

« Léonore, reprit Blanche après un léger silence, qu'as-tu fait de la lettre du vicomte ? »

— Elle est là, dit Léonore en désignant les plis du corsage de sa robe.

— Eh bien ! ma sœur, il faut répondre... »

— Ma réponse est prête, Blanche ; nous devons refuser.

— Quoi ! s'écria Blanche, nous ne leur donnerons même pas la consolation qu'ils nous supplient de leur accorder avant leur départ ? Nous refuserons de les voir, ne fût-ce que l'espace de quelques minutes... »

— Nous le devons, ma pauvre Blanche.

— Mais songe donc que s'ils savent, ainsi que nous le savons nous-mêmes, quoi qu'on ait fait pour nous cacher la vérité, que des crimes se commettent dans cette maison, leur désespoir doit être affreux ; car Henri et Charles nous aiment, Léonore ; ils nous aiment comme nous les aimons.

— Raison de plus pour les tenir éloignés de cette maison.

— Pourquoi ? Ils sont forts, ils sont braves ! j'ai en eux une confiance absolue ; ils nous défendraient nous et notre mère.

— Mais notre oncle nous refuse de les recevoir, bien qu'ils aient tout tenté pour arriver jusqu'à nous.

Léonore tressaillit brusquement.

« Qu'as-tu donc ? demanda Blanche.

— Rien, répondit la sœur aînée ; il me semblait avoir entendu remuer derrière nous, mais je me serai trompé.

Blanche regarda attentivement.

« Je ne vois rien, dit-elle.

— C'est ma robe qui aura agité le feuilletage.

— Depuis que nous nous aimons, reprit Blanche, notre mère a laissé croire cet amour réciproque avec une indulgence approposée. Elle désire ces unions, elle les voyait se préparer avec joie. Elle n'a aucun motif personnel pour repousser aujourd'hui ceux qu'elle accueillait si bien il y a deux mois encore. D'ailleurs, réfléchis. Que nous demandent-ils dans ces lettres que Saint-Jean nous a remises ce soir : la permission de causer avec nous demain dans le jardin. Ils vont partir... disent-ils, ils vont quitter Paris demain dans la nuit... ils jurent que, si nous refusons, ils resteront, quoi qu'il puisse en résulter ; devons-nous refuser ? »

— Ma sœur... fit Léonore en hésitant.

— Léonore ! Blanche ! appela en ce moment une voix douce qui, partant du rez-de-chaussée de l'habitation, vint interrompre soudainement la conversation des deux sœurs.

— Ma mère ? répondirent à la fois les deux jeunes filles.

— Rentrez ! reprit la voix ; il est tard.

— Nous rentrons, ma mère, » répondit Blanche.

Puis baissant la voix :

« Il faut voir. Henri et Charles demain soir ; il le faut, » ajouta-t-elle en se penchant vers sa sœur.

Toutes deux quittèrent la place où elles se trouvaient, et se dirigèrent vers la pelouse, dont elles foulèrent sous leurs petits pieds le frais tapis de verdure.

« Nous allons écrire, reprit Blanche en ralentissant sa marche. J'ai fait à Saint-Jean le signe convenu ; il viendra tout à l'heure chercher nos lettres ! Du courage, Léonore ! il faut que nous les voyions ; puis ensuite nous avouerons tout à notre mère. Elle nous comprendra et elle nous pardonnera. Viens, ma sœur ; viens et aie confiance en moi, comme moi j'ai confiance en eux ! »

Les deux jeunes filles atteignaient les marches du perron communiquant avec une porte vitrée, sur le seuil de laquelle les attendait la belle-sœur du conseiller au parlement.

« Que je sois croché au bout de la grande vergue si c'est pas là deux amours du bon Dieu en chair et en os ! murmura Mahurec sans oser bouger de sa cachette. N'y a pas à la Jamaïque, depuis Santiago de la Vega jusqu'au morne des Montagnes-Bleues, une négresse pour leur être comparée, que je dis, et pourtant qu'il y en a des soignées que j'en ai souvenance ! Caramba ! le plomb de sonde de leur cœur rapporte fier fond d'amourette pour mes lieutenants ! Braves petites filles ! Oui, s'il y a du danger que Mahurec est là, et quant à l'empoisonnement, que je le croche, je Pélingue en grand et je lui fais tour mort et demi-claf sur le pertuis au légume qu'il en crachera sa langue ! »

Et Mahurec serra les poings avec une énergie telle que ses os en craquèrent.

VIII.—Le teinturier.

Le soir de ce même jour où se sont accomplis les premiers traits de l'histoire que nous racontons et à l'heure où, dans les jardins de l'hôtel de Niorres, avait lieu entre les deux jeunes filles la conversation surprise par Mahurec, la boutique du teinturier, éclairée par deux lampes suspendues au plafond, projetait une lueur vague sur le pavé de la rue.